

Rapport des activités

2018 - 2022



La Roche-en-Ardenne



Saint-Vith



Houffalize



Wiltz



**PROVINCE DE
LUXEMBOURG**
UNE ARDEUR D'AVANCE



Martelange

LU X E M B O U R G

LET'S MAKE IT HAPPEN



Arlon



Luxembourg - Neünmunster

Aubange

Pétange



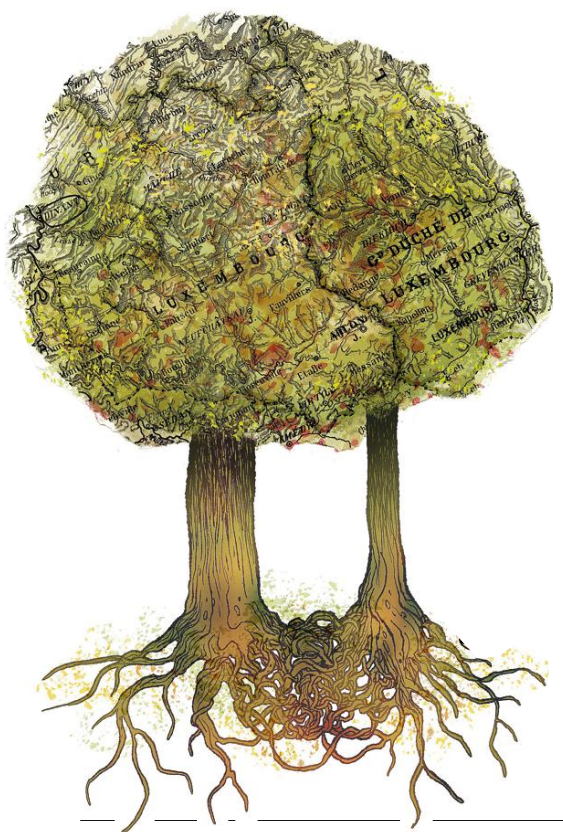


Pierre Werner (1913-2002)

**« Je crois à la grandeur du métier politique
quand il est porté par la volonté d'unir les hommes »**

Pierre Werner, Itinéraires luxembourgeois et européens

Rapport des activités 2018 - 2022



« Deux Luxembourg, une ardeur sans frontières »



Préambule

Si vous êtes intéressé par l'historique complet du Cercle Européen Pierre Werner (CEPW), dont les activités ont débuté en 1978, nous vous invitons à consulter le site internet du Cercle, rubrique « publications », « brochures », puis les historiques de 2018 et de 2019 sous la plume de Christian Moïis, historien. Qu'il soit ici remercié pour le travail de recherches qu'il a accompli auprès des archives de l'Etat et de membres fondateurs du Cercle.

Le but de ce rapport d'activités est de développer les manifestations qui ont été organisées ces dernières années, de même que les sujets traités, notamment le 30ème anniversaire du Cercle, les réunions de 2019 avec les communes belges et luxembourgeoises. Ce qui a permis de répertorier les sujets les plus importants et de commencer à les traiter, comme ce fut le cas lors des colloques d'Aubange (1er sujet le plus cité par toutes les communes: la mobilité) en 2019 et de La Roche-en-Ardenne (2ème sujet le plus cité par toutes les communes: le tourisme) en 2021.

Sans oublier la première manifestation du Cercle en province de Liège et en Ostbelgien, à Saint-Vith en octobre 2020 sur « l'évolution de l'économie luxembourgeoise d'ici 2030 ».

2018



Deux manifestations sont organisées dans le cadre du trentième anniversaire de la fondation du Cercle. La première s'est tenue à **Luxembourg le 22 mars 2018** dans l'auditoire de la Banque Internationale à Luxembourg. Pierre Gramegna, Ministre des Finances du Grand-Duché de Luxembourg traite du sujet « *La place financière de Luxembourg, moteur de la Grande Région* ». Près de 150 personnes y assistent

parmi lesquelles de nombreux représentants du corps diplomatique, des députés européens, le président du Conseil d'État, le président de la Cour des Comptes européenne, le gouverneur de la Province de Luxembourg, le président du CSV, le président du comité de direction de la BIL ainsi que des membres du Cercle et de la famille Werner.



Conférence de Pierre Gramegna, Ministre des Finances, à l'auditoire de la Banque Internationale à Luxembourg



Après la conférence, de g. à dr. : Charles-Ferdinand Nothomb, Henri Werner, Bernadette Marthoz-Geradin, Paul Jadot, Erna Hennicot-Schoepges, Daniel Hussin, Christian Moïs, Elena Danescu, Romain Lutgen



Colloque d'Arlon – 1^{re} rangée : Claudy Thomassint, Jacques Santer, Vincent Magnus, François Biltgen

Ensuite, un colloque a lieu **le 10 novembre 2018 au domaine du Château du Bois d'Arlon** devant une assemblée de plus de 90 participants. Il a pour thème: « La vie sociale en Grande Région et en Europe ». Parmi les orateurs figurent Vincent Magnus, bourgmestre de la ville d'Arlon, Claude Rolin, député européen et membre du groupe PPE, Gilles Roth, député-maire de Mamer, Jean-Paul Dondelinger, bourgmestre élu d'Aubange et François Biltgen, juge à la Cour Européenne de justice.

Le président du Cercle, Daniel Hussin, évoque plusieurs sujets qui visent à améliorer la mobilité: le télétravail (augmenter le nombre de jours), l'horaire flexible – de 7 à 19 heures – plutôt que variable, la création de zones franches aux frontières, l'amélioration des lignes ferroviaires – matériel moderne et rapide – et le covoiturage, à partir d'Habay ou de Léglise jusqu'à Luxembourg, mais avec l'adhésion des employeurs qui devraient

affecter des parkings aux covoitureurs. Il propose également des réunions avec les communes frontalières belges et luxembourgeoises afin de dresser les sujets d'intérêts communs.

René Collin, ministre à la Grande Région au sein du gouvernement wallon tire les conclusions et encourage l'organisation de réunions avec les communes.

Colloque du 22 mars 2018 à Arlon

Les orateurs – Photos: Alexandre Germain



Daniel Hussin,
Président du Cercle



Vincent Magnus,
Bourgmestre d'Arlon



Claude Rolin,
Député européen



Gilles Roth,
Député-maire de Mamer



Jean-Paul Dondelinger,
Bourgmestre d'Aubange



François Biltgen, Juge à la
Cour de Justice de l'UE



René Collin, Ministre
à la Grande Région



Charles-Ferdinand Nothomb,
Vice-Président du Cercle



Photo prise après la conférence – 1^{re} rangée: Me Romain Lutgen, Marie-Anne Werner, Marie-Louise Werner-Braun, Elisabeth Werner; 2^e rangée: Christian Moïs, Léon Zeches*, Jean-Louis Dehotte, Daniel Hussin, Paul Jadot*, Elena Rodica Danescu, Bernadette Geradin-Marthoz, Jacques Santer*, Charles-Ferdinand Nothomb*, Henri Werner

* membres fondateurs du Cercle

2019

Le Cercle Werner a décidé d'organiser en 2019 plusieurs réunions de travail sur le thème de la collaboration transfrontalière entre les communes. Un questionnaire leur avait préalablement été soumis.

La première s'est tenue à **Martelange le 25 janvier** pour les communes du sud de la province de Luxembourg. Une seconde réunion, **le 22 février, eut lieu à Houffalize** pour les communes du nord de la province et deux communes de la région germanophone (Saint-Vith et Burg-Reuland). Sur les 46 communes invitées, 34 ont répondu

favorablement. Un rapport de ces réunions, complété par un dossier introductif et l'analyse des réponses au questionnaire est disponible sur le site du Cercle Werner.



Réunion du 25 janvier 2019 à Martelange

De gauche à droite : Bernadette Marthoz-Geradin, Trésorière du Cercle P. Werner ; Charles-Ferdinand Nothomb, Ministre d'Etat, Vice-Président du Cercle P. Werner ; Jean-Louis Six, Ambassadeur de Belgique à Luxembourg ; Daniel Waty, Bourgmestre de Martelange ; René Collin, Ministre wallon à la Grande Région ; Daniel Hussin, Président du Cercle P. Werner et Franz Clément, Rapporteur de séance, Membre du Cercle P. Werner.

À l'initiative de l'Institut culturel Pierre Werner, la Fondation Jean-Baptiste Nothomb et le Cercle Pierre Werner organisent ensemble **le 21 mars à Luxembourg une conférence consacrée à l'apprentissage des langues au Luxembourg, dans l'est de la France et en Belgique sur le thème: « Busleyden et l'apprentissage des langues ».**

Après une introduction sur la « *Galaxie Busleyden* » par Jean-Claude Muller et « *Le rêve humaniste de Busleyden* » par le professeur Jan Papy (KUL), divers intervenants participent à une table ronde

modérée par Charles-Ferdinand Nothomb. Les représentants du Grand-Duché de Luxembourg, de la Lorraine française et de Wallonie, dont la communauté germanophone, font part des modalités d'enseignement des langues dans chaque région. L'échange montre les diversités d'approche et de pédagogie mais permet à chacun de s'enrichir des expériences voisines.

Les conclusions sont présentées par Franz Clément, chercheur au LISER et membre du Cercle Werner.



Olivier Frank, Directeur de l'IPW



Fernand Fehlen, Sociolinguiste et Enseignant-Chercheur retraité à l'Uni Luxembourg



Ce fut ensuite le tour de 14 communes luxembourgeoises - sur 24 invitées au total - de se retrouver à **Pétange le 24 juin** lors d'une table ronde bénéficiant du soutien du SYVICOL, de l'Ambassade de Belgique à Luxembourg, des Communes de Pétange et de Wiltz. L'intérêt de

cette réunion était de savoir ce que les communes luxembourgeoises espèrent de la part de leurs voisins belges. Le député et premier échevin de Pétange, Jean-Marie Halsdorf, propose de créer une structure juridique pour les communes frontalières belges et luxembourgeoises.



De gauche à droite : Marc Fischbach, Vice-Président ; Daniel Hussin, Président ; Charles-Ferdinand Nothomb, Vice-Président



De gauche à droite : Gaston Greiveldinger, Bourgmestre de Strassen ; Sammy Wagner, Echevin de Steinfort ; Patrick Comes, Echevin de Wiltz et Pierre-Marc Knaff, Echevin d'Esch-sur-Alzette

En septembre 2019, le Cercle met en ligne son site internet avec l'aide de la ville d'Aubange dont les adresses actuelles sont: <https://www.cepwerner.eu> et <https://www.cercle-werner.aubange.be>.

Depuis son lancement jusqu'à fin décembre 2021 plus de 100.000 pages ont été consultées. Aussi en septembre 2019, le Cercle décide d'adhérer pour une période de trois années au Business Club du périodique luxembourgeois PAPERJAM. Cette adhésion permet une diffusion des informations du Cercle auprès de plus de 1 100 sociétés de la Grande Région. La dernière activité pour cette année bien remplie sera **le colloque organisé à Guerlange, dans la commune d'Aubange, le 22 novembre**.

En présence de François Bellot, ministre fédéral de la Mobilité et de la SNCB, deux exposés préliminaires sont présentés sur les thèmes de « La coopération entre les communes belges et luxembourgeoises », synthèse des réunions de début d'année présentée par Franz Clément et

« le GBCT (Groupement Bénélux de Coopération Territoriale) » par Alain de Muysers, secrétaire général du Benelux.

C'est ensuite le sujet de la mobilité transfrontalière qui est abordé en trois sessions. « *Environnement et aménagement du territoire* » est présidé par Jean-Marc Lambotte (Lepur-Université de Liège), « *Économie et commerce* » par Vincent Hein (fondation IDEA), « *Mobilité* » par Stéphane Godefroy (AGAPE).

Le ministre Bellot confirme sa volonté d'investir 200 millions d'euros pour la ligne Bruxelles – Luxembourg pour effectuer le trajet en deux heures et six minutes à une vitesse de 160 km/h. Il confirme qu'il a fait inscrire dans la loi l'impossibilité de supprimer les lignes rurales jusqu'en 2031.

Franz Clément dégage les grandes lignes de ce colloque et Charles-Ferdinand Nothomb tire les conclusions générales.



Les participants au colloque d'Aubange



Table mobilité: de gauche à droite: Michaël JACQUEMIN, Porte-parole des Amis du Rail, Jeanne RUFFING, OIE Sarrebrücken, Muriel COCHEZ, SNCB - Public Affairs Wallonie, Sophie VAN DE WOESTYNE, Relation Officer pour la Wallonie - INFRABEL, François BELLOT, Ministre de la SNCB et de la Mobilité, Stéphane GODEFROY, Chargé d'Etudes, AGAPE Longlaville, Daniel HUSSIN, Président du CEPW, Christophe REUTER, Chargé de direction auprès du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics (Luxembourg), François KINARD, Echevin de la Mobilité (Aubange), Laurence GRATIA, Service Mobilité (Province de Luxembourg) et Philippe GERBER, Chargé de recherches au LISER



Jean-Paul DONDELINGER
Bourgmestre d'Aubange



De gauche à droite: Stéphane GODEFROY (AGAPE), Président de la Table « Mobilité », Vincent HEIN (Fondation IDEA), Président de la Table « Economie-Commerce », Charles-Ferdinand NOTHOMB, Ministre d'Etat, Vice-Président du Cercle Européen Pierre Werner, François KINARD, Echevin de la Mobilité (Aubange), François BELLOT, Ministre de la SNCB et de la Mobilité et Daniel HUSSIN, Président du Cercle Européen Pierre Werner

Le 5 février 2020 dans les locaux de la Chambre de commerce à Luxembourg Kirchberg, le Cercle était partenaire du LISER pour le colloque intitulé « Les Belges au Grand-Duché: histoire, actualité, perspectives ». On y a traité de l'histoire commune entre les deux pays, mais aussi des échanges économiques et politiques. Les collaborations militaires, culturelles et environnementales y ont également été traitées. Une place a été réservée aux diverses

associations de Belges au Grand-Duché, qui ont pu y présenter leurs activités. Une table ronde sur les collaborations futures a terminé la journée. Ce colloque a donné naissance en 2021 à un ouvrage intitulé: « *Belgique-Luxembourg: 100 ans de collaboration* » aux éditions Larcier.



Marc Fischbach, Vice-Président du CEPW



Charles-Ferdinand Nothomb, Vice-Président du CEPW



Table ronde : la thématique transfrontalière, sous la présidence de Frédéric Docquier (LISER)



De g à d : Alain Duschène, Général, Chef d'État-Major de l'Armée luxembourgeoise; Bruno Denis, Lieutenant-Colonel breveté d'État-Major et André Biewer, Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg



De g à d, Charles-Ferdinand Nothomb, Vice-Président CEPW, Jean-Louis Six, Ambassadeur de Belgique à Luxembourg; Aline Muller, directrice générale du LISER; Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce Luxembourg et Franz Clément, Chercheur au LISER

L'Assemblée Générale organisée à Ell le 25 septembre est suivie d'une conférence de M. Jean-Jacques Rommes, Président du Conseil

Économique et Social (CES) dont le thème était « Présent et Perspectives de la Coopération transfrontalière – Positions du CES ».



Jean-Jacques Rommes, Président du CES Luxembourg, lors de sa conférence



Les participants à la conférence



Une soirée de conférence a lieu ensuite à Saint-Vith le 7 octobre.

Le thème de la conférence avait été fixé en accord avec Herbert Grommes, Bourgmestre de Saint-Vith et portait sur « L'évolution d'ici 2030 de l'économie luxembourgeoise ». Parmi les orateurs, des interventions de Michèle Detaille, présidente de la FEDIL, de Christel Chatelain, Head of Economic Affairs, de la Chambre de commerce de Luxembourg, de Jean-Marc Lambotte, coordinateur scientifique de Lepur-Université de

Liège, et de Charles-Ferdinand Nothomb, Vice-Président du Cercle.

La table ronde fut menée par Marc Fischbach, Vice-Président du Cercle, avec des interventions de Karl-Heinz Lambertz, Président du Parlement de l'Ostbelgien, de Pierre Pirard, du cabinet du Ministre wallon Willy Borsus, de Frank Engel, Président du CSV et de représentants des syndicats luxembourgeois OGBL (Jacques Delacollette) et LCGB (Benoît Migeaux).



Mot de bienvenue par Herbert Grommes, Bourgmestre de Saint-Vith, lors de la réception à l'Hôtel de ville



Karl-Heinz Lambertz, Président du Parlement de l'Ostbelgien, lors de son exposé. A ses côtés, Marc Fischbach, Vice-Président du CEPW

Vortragsabend: Nachbarregionen des Großherzogtums beobachten die Entwicklung genau

„Groß-Luxemburg“ als Chance sehen

Die mittel- und langfristige wirtschaftliche Entwicklung Luxemburgs stand im Mittelpunkt eines Vortragsabends des „Arbeitskreises Pierre Werner“ im Triangel St.Vith. Dabei wurden die Gemeinsamkeiten zwischen dem Großherzogtum, Ostbelgien und der Provinz Lüttich erörtert.

• St.Vith
VON ALLAN BASTIN

„Wenn Luxemburg hustet oder den Schnupfen hat, haben wir in St.Vith die Lungenentzündung.“ Bürgermeister Herbert Grommes versinnbildlicht „das vitale Interesse, das St.Vith an der wirtschaftlichen Entwicklung Luxemburgs hat“. Ohne das Großherzogtum würde St.Vith anders aussehen, ist Grommes, der selbst jenseits der Grenze arbeitet, überzeugt. Von den 4.500 ostbelgischen Grenzgängern, wohnen 1.500 in St.Vith. Es folgen Burg-Reuland (1.010), Amel (690), Büllingen (410) und Büttgenbach (340). Ostbelgien stellte am 31. März 2020 mehr als die Hälfte aller Grenzgänger in der Provinz Lüttich und rund neun Prozent auf Landesebene.

Es ist somit kein Zufall, dass der „Arbeitskreis Pierre Werner“ („Cercle européen Pierre Werner“, kurz CEPW) St.Vith als ersten Veranstaltungsort für einen Vortragsabend in der Provinz Lüttich ausgewählt hat (siehe Hintergrund). Jedem Redner oblag es, einen bestimmten Aspekt in der wirtschaftlichen Entwicklung und deren Auswirkungen auf die Grenzregionen anzusprechen. Genauso wie die Provinz Luxemburg gehören auch die DG, die Provinz Lüttich und die gesamte Großregion zur „Banlieue von Luxemburg“.



Luxemburg, Frankreich, Belgien und Deutschland befinden sich im Herzen Europas.

Foto: dpa

pfligte Präsident Daniel Husin zu sagen. „Die Regionen sind eng miteinander verbunden. Angesichts der Herausforderung müssen sie noch kooperativer werden.“

Jean-Marc Lambotte von der Universität Lüttich konnte einleitend feststellen, dass die Arbeitsplätze im Norden Luxemburgs größtenteils für die Organisation eines Wirtschaftsraums „Groß-Luxemburg“ aus. Im Mittelpunkt seiner Ausführungen stand eine Vorlage der Fondation Idea, der Denkfabrik der Luxemburger Handelskammer. In diesem Zusammenhang appellierte der 84-Jährige an die existierenden Institutionen, wie die Zweckverbände, die DG und die betroffenen Provinzen. Wenn Luxemburg das Land der kurzen Wege sei, könne es der Großraum Lu-

berst niedrig ist, besteht eine Konkurrenzsituation bei der Anwerbung der Fachkräfte. Das Großherzogtum hat den großen Vorteil der niedrigen Differenz zwischen dem Brutto- und Nettoeinkalt.

Charles-Ferdinand Nohomb, belgischer Staatsminister und Vizepräsident des CEPW, sprach sich seinerseits für die Organisation eines Wirtschaftsraums „Groß-Luxemburg“ aus. Im Mittelpunkt seiner Ausführungen stand eine Vorlage der Fondation Idea, der Denkfabrik der Luxemburger Handelskammer. In diesem Zusammenhang appellierte der 84-Jährige an die existierenden Institutionen, wie die Zweckverbände, die DG und die betroffenen Provinzen. Wenn Luxemburg das Land der kurzen Wege sei, könne es der Großraum Lu-

xemburg genauso sein.

Michèle Detaille, Präsidentin des Luxemburger Industriellenverbandes FEDIL, hob die Herausforderungen des Talent-Managements in der Luxemburger Industrie hervor. Sie musste feststellen, dass der luxemburgische Arbeitsmarkt stark von Dienstleistungen geprägt ist. Diese machen 87,3 Prozent der globalen Wirtschaft aus. Weil diese besonders vielfältig organisiert ist, stellt das Luxemburg in Krisensituationen nicht vor Problemen. Die Industrie stellt aber lediglich 6,5 Prozent dar, was in den Augen der 63-Jährigen auf das schlechte Bild des Berufszweiges in der luxemburgischen Bevölkerung zurückzuführen ist. Diese arbeitet lieber für die öffentliche Hand, auch weil diese Stellen viel besser bezahlt sind. Michèle Detaille ist überzeugt, dass der Staat auf finanzieller und steuerlicher Ebene handeln muss, wenn die Talente Luxemburg erhalten bleiben sollen.

Um sich einen Überblick über die kurz- und mittelfristigen wirtschaftlichen Aussichten des Großherzogtums zu verschaffen, skizzierte Christel Chatelain, Head of Economics Affairs in der luxemburgischen Wirtschaftskammer, zunächst ein Bild der Ist-Situation. Das Land sei offen und sicher, was nicht zuletzt zu einem Mix der Kulturen und Nationalitäten sowie zu einer ausgeprägten kulturellen Welt

und einem guten sozialen Dialog führt. Ausländer werden auf wirtschaftlicher und sozialer Ebene gut integriert. Zudem sind die Kaufkraft und die Lebensqualität im Ländchen hoch. Christel Chatelain spricht von einem politisch und sozioökonomisch stabilem Land mit modernen Infrastrukturen, einer mehrsprachigen und qualifizierten Bevölkerung sowie einem steuerlich vorteilhaften System.

Frank Engel, Präsident der christlich-sozialen Partei (CSV) in Luxemburg konnte der gemeinsamen Industrie- und Aktivitätszone ebenfalls nur Gutes abgewinnen, doch seien die Aussichten auf Erfolg gering, wenn die Staaten wie jüngst mit Grenzsicherungen und der farblichen Einstufung in Zonen Probleme schaffen würden. „Das ist völliger Schwachsinn. Wir stacheln die Leute an der Grenze nur wieder gegeneinander auf.“

In diesem Zusammenhang sprach Jacques Delacollette, Zentralsekretär der luxemburgischen Gewerkschaft OGBL und zuständig für Grenzgänger, von einem Versagen Europas. „Sie hätte Verantwortung übernehmen müssen.“ Um auf das Thema „Groß-Luxemburg“ zurückzukommen, warnte der Gewerkschafter vor Alleingängen Luxemburgs. Um nur zwei Beispiele aus der Vergangenheit zu nennen: Die Einführung von Dienstleistungsschecks und die Steuerreform hätten großen Einfluss auf die Nachbarstaaten gehabt. „Es muss ein Dialog vor der Entscheidungsfindung stattfinden.“ Es bleibt viel zu tun, um die Grenzregionen zu vereinen, glaubt auch Benoît Migeaux. Konkrete Initiativen müssen her. Der Vorsitzende der Kommission belgischer Grenzgänger bei der Gewerkschaft LCGB-CSC plädierte beispielsweise für die Ausweitung des kostenlosen öffentlichen Nahverkehrs bei grenzüberschreitenden Fahrten.

Luxemburg muss seiner demografischen Entwicklung Rechnung tragen.

In der Welt von morgen muss Luxemburg ihrer Ansicht nach die Wettbewerbsfähigkeit der Unternehmen erhalten und stärken. Herausforderungen werden die demografische Entwicklung – Prognosen sprechen von einer Million Einwohner in 2060 – sowie das Gesundheits- und Rentensystem sein. Das Großherzogtum muss attraktiv sein für ausländische Entscheider und Investoren. Gleichzeitig müssen aber der soziale Frieden sowie die Gesetzgebung gewahrt werden. Die Vertreterin der Handelskammer glaubt, dass Luxemburg eine Rolle in bestimmten Nischen wie die Biomedizin, die technische Gesundheitsversorgung, die erneuerbaren

Energien, die Logistik, die Raumfahrt und die Kommunikation spielen kann.

Zum Abschluss des Vortragsabends durften politische und gewerkschaftliche Vertreter den Abend zusammenfassen. DG-Parlamentspräsident Karl-Heinz Lambertz (SP) ist der Ansicht, wengleich ihm das Wort „Groß-Luxemburg“ weniger gefällt, dass diese Kooperation „eine wunderbare Möglichkeit für alle“ ist. „Das wird uns nur gelingen, wenn wir die Grenze nicht mehr als Instrument des Konfliktes, sondern als Chance für eine Zusammenarbeit sehen.“

Frank Engel, Präsident der christlich-sozialen Partei (CSV) in Luxemburg konnte der gemeinsamen Industrie- und Aktivitätszone ebenfalls nur Gutes abgewinnen, doch seien die Aussichten auf Erfolg gering, wenn die Staaten wie jüngst mit Grenzsicherungen und der farblichen Einstufung in Zonen Probleme schaffen würden. „Das ist völliger Schwachsinn. Wir stacheln die Leute an der Grenze nur wieder gegeneinander auf.“

In diesem Zusammenhang sprach Jacques Delacollette, Zentralsekretär der luxemburgischen Gewerkschaft OGBL und zuständig für Grenzgänger, von einem Versagen Europas. „Sie hätte Verantwortung übernehmen müssen.“ Um auf das Thema „Groß-Luxemburg“ zurückzukommen, warnte der Gewerkschafter vor Alleingängen Luxemburgs. Um nur zwei Beispiele aus der Vergangenheit zu nennen: Die Einführung von Dienstleistungsschecks und die Steuerreform hätten großen Einfluss auf die Nachbarstaaten gehabt. „Es muss ein Dialog vor der Entscheidungsfindung stattfinden.“ Es bleibt viel zu tun, um die Grenzregionen zu vereinen, glaubt auch Benoît Migeaux. Konkrete Initiativen müssen her. Der Vorsitzende der Kommission belgischer Grenzgänger bei der Gewerkschaft LCGB-CSC plädierte beispielsweise für die Ausweitung des kostenlosen öffentlichen Nahverkehrs bei grenzüberschreitenden Fahrten.

„Es besteht die Notwendigkeit, die Beziehungen zwischen den Regionen auszubauen und zu intensivieren“, sagte Pierre Pirard, beigeordneter Kabinettschef des des wallonischen Ministers Willy Borsus (MR). „Wir müssen unsere Unterschiede miteinander teilen, weil sie oft komplexer sind.“

HINTERGRUND

Was macht der „Arbeitskreis Pierre Werner“?

- Ursprünglich war die Vereinigung als „Europäischer Arbeitskreis Grenzperspektiven und -wirklichkeit“ bekannt. Nach dem Tod seines Gründungspräsidenten Pierre Werner, früherer Premierminister Luxemburgs und Ideengeber für die europäische Währungsunion, im Jahr 2002 wurde sie in „Europäischer Arbeitskreis Pierre Werner“ umbenannt.
- Ziel des Arbeitskreises ist es, mit neuen Synergien zur Entwicklung der beiden Gebiete Großherzogtum Luxemburg und Provinz Luxemburg beizutragen. Dies geschieht im Rahmen des europäischen Einigungswerks, unter Berücksichtigung von gemeinsamen, übergeordneten geografischen Gesichtspunkten. Seit einigen Jahren ist die belgische Komponente um die Deutschsprachige Gemeinschaft erweitert worden, da diese daran Interesse bekundete.
- Welche Erfahrungen wurden bisher gesammelt? Während der Stahlkrise von 1978 pflegten die damaligen belgischen und luxemburgischen Behörden sehr enge Kontakte, um die von diesem sozialen Drama aufgeworfenen Probleme zu lösen. In den folgenden Jahren fasste man sich auch mit



Pierre Werner Foto: belga

anderen Themen wie Umwelt (Wasser, Wälder), Gesundheitsfürsorge, Bildung, Polizei und Justiz, Sicherheit, Grenzfragen und die Stahlindustrie.

- Im Jahre 1987 wurde beschlossen, eine Vereinigung ohne Gewinnzweck nach luxemburgischem Recht zu gründen. Man kann also sagen, dass die damaligen belgischen und luxemburgischen Persönlichkeiten vor 40 Jahren im wahrsten Sinne des Wortes Pioniere der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit waren.
- Viel später, im Jahr 2019, lud der Arbeitskreis Vertreter belgischer Gemeinden zu einem Meinungsaustausch ein. Vertreten waren Gemeinden aus der Provinz Luxemburg, die Gemeinden St.Vith und Burg-Reuland, sowie 24 Gemeinden des Großherzogtums Luxemburg. Unter Letzteren waren Grenzgemeinden, die Stadt Luxemburg, Städte mit belgischen Partnerschaften und

als C.D.A. (Entwicklungs- und Aktivitätszentrum) eingestufte Gemeinden. 48 von 70 Gemeinden eingeladenen Gemeinden bekundeten ihr Interesse.

- Es wurde beschlossen, eine Bestandsaufnahme der Themen von gemeinsamem Anliegen zu machen. Außerdem wurde entschieden, Wege zu finden, um die Zusammenarbeit im gesamten Grenzgebiet mit der Schaffung eines GBCT („Groupement Benelux de Coopération Territoriale“) zu stärken. Es handelt sich um eine rechtliche Struktur, die 2019 von Alain de Muysier, Generalsekretär des Benelux-Staatenbundes, vorgestellt wurde.
- Im Hinblick auf die Grenzregionen denkt der Arbeitskreis über die praktische Organisation des Einzugsbereiches der Stadt Luxemburg nach; dieser erstreckt sich über die Grenzen hinaus und umfasst die Mehrheit der 200.000 Grenzgänger.
- Der Arbeitskreis will auf Tuchfühlung mit den in Luxemburg ansässigen Belgiern und plant nicht zuletzt weitere Veranstaltungen sowohl im Norden als auch im Süden von Provinz und Großherzogtum Luxemburg. St.Vith ist nur ein erster Schritt. (red)

HERBSTZEIT: WOHNZEIT

BEST INTERIEUR
Lieblingsort Zuhause

Bleialfer Schreinerwerkstätten Michels GmbH
Alter Bahnhof 20 • 54608 Bleialf
Tel. +49 - (0) 6555 - 92 92 92
www.bestinterieur.eu

2080548130/LF-G

Une brochure intitulée « *Les communes et les coopérations transfrontalières* » a été envoyée en février à toutes les communes de la Province de Luxembourg, de la Communauté germanophone de Belgique et aux 24 communes luxembourgeoises invitées à la réunion de Pétange. Les autorités de ces 3 régions en ont également reçu un exemplaire.

Le 5 mai 2021, à Mamer, au Kinneksbond, se tient l'assemblée générale statutaire annuelle au cours de laquelle il est décidé d'ouvrir les travaux du Cercle à l'ensemble des courants idéologiques politiques démocratiques de Belgique et du Luxembourg et de constituer un comité politique.

Le comité scientifique se composera d'acteurs du monde de la recherche scientifique au sens large, actifs dans la Grande Région, sans distinction de nationalité et de résidence.

Le but est de créer ces deux comités à fin 2021.

Elle est suivie par une conférence de Christophe Hansen, député européen, secrétaire national du CSV et administrateur du Cercle. Elle porte sur : « le logement : un problème luxembourgeois et les aspects transfrontaliers ».



Christophe Hansen, Député européen, lors de sa conférence



Le 6 octobre 2021, le CEPW, partenaire du LISER, a participé à un colloque à l'occasion des 100 ans de l'UEBL (Union économique belgo-luxembourgeoise) à Martelange et à Rombach.

La localité de Martelange est réellement symbolique vu qu'elle est divisée en deux quartiers: un en Belgique, l'autre au Luxembourg (Rombach).

Le colloque a permis d'entendre les exposés de 2 membres du Cercle: le Vice-Président Charles-Ferdinand Nothomb et le Secrétaire général Paul Jadot. Ils ont pu évoquer pour le premier son expérience parlementaire et ministérielle des relations politiques entre les deux pays et pour le second, l'action du Cercle depuis sa création afin de favoriser le rapprochement entre la Belgique et le Luxembourg.

Si le colloque proprement dit s'est déroulé la majeure partie de la journée côté belge à la maison de village de Martelange, la partie festive a eu lieu en fin de journée côté grand-ducal sur le site du musée de l'Ardoise de Haut-Martelange.

Une réception y fut organisée, avec en animation un combo de musiciens de l'armée luxembourgeoise.

Le 13 octobre, un colloque sur le tourisme intitulé « *Deux Luxembourg: Merveilleuses terres de vacances* » réunit 130 participants à La Roche-en-Ardenne en présence de la ministre wallonne du tourisme, Valérie De Bue et du ministre luxembourgeois du tourisme, Lex Delles.

En matinée, 4 ateliers ont abordé divers thèmes, dont:

1. Importance du tourisme dans l'économie des deux Luxembourg. Stratégies de communications de l'Ardenne, de l'Eisleck et de Luxembourg for tourism (LFT). Président: Frédéric Rousseau, service du tourisme, Province de Luxembourg
2. Tourisme affinitaire sur les deux Luxembourg (mémoire, nature, randonnée, sport, ...). Attente des habitants de la Grande Région. Quelles réponses ? Président: Serge Schmitz, Professeur à l'université de Liège

3. Le développement touristique des deux Luxembourg: approche par les territoires. Le label Ardenne et les parcs naturels. Président: Claude Feltz, Professeur émérite à l'université de Liège
4. Les transitions économiques, sociales, environnementales et sanitaires. Impact du Airbnb sur l'immobilier à Metz (tourisme durable). Présidence: Hélène Yildiz, Maître de conférences (université de Lorraine) et Franz Clément, Chercheur au LISER.

L'après-midi s'est tenue la séance académique avec les interventions de Valérie De Bue, ministre

wallonne du tourisme et de Lex Delles, ministre luxembourgeois du tourisme.

Dans la salle, on notait la présence de Jacques Santer, ancien président de la Commission européenne et membre fondateur du Cercle, Erna Hennicot-Schoepges, ancienne présidente de la Chambre à Luxembourg, Alain de Muysier, secrétaire général du Benelux, Marc Fischbach, ancien ministre de la justice et vice-président du Cercle, de même que Charles-Ferdinand Nothomb, Ministre d'Etat, vice-président et membre fondateur du Cercle.

Les conclusions générales de ce colloque furent tirées ensuite par Franz Clément, Chercheur au



LISER qui annonça que cette manifestation fera l'objet d'un « cahier de la Grande Région » en 2022.

La journée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la commune de La Roche.

Une Assemblée Générale extraordinaire se tient à Luxembourg le 4 décembre dans les locaux de l'abbaye de Neumünster. Elle concrétise l'esprit d'ouverture du Cercle par la création d'un Comité politique et d'un Comité scientifique afin de conseiller le C.A. du Cerle.



Valérie De Bue, Ministre wallonne du Tourisme et Christel Chatelain, Directrice des Affaires économiques à la Chambre de commerce à Luxembourg



Lex Delles, Ministre luxembourgeois du Tourisme et Daniel Hussin, Président du CEPW



Guy Gilloteaux, Bourgmestre de La Roche-en-Ardenne, lors de la réception



Jacques Santer, Romain Lutgen, Charles-Ferdinand Nothomb et Marc Fischbach, administrateurs du CEPW

Pour un espace économique du “Grand Luxembourg”

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de “La Libre Belgique”.

Les deux Luxembourg – Province et Grand-Duché – sont connus comme destination touristique privilégiée présentée naguère sous le label “merveilleuses terres de vacances” et prisée à nouveau durant la période de pandémie.

Pour autant, ces deux régions ne se résument pas à leurs dimensions touristiques. Après 80 ans de séparation de 1839 à 1920, la Belgique et le Grand-Duché se sont unis en une Union économique et monétaire (l'UEBL qui a 100 ans), confirmée par le Benelux (75 ans), l'Union européenne (60 ans), encouragée par un traité créant “la Grande Région”⁽¹⁾ (26 ans) et enfin par l'Euro (20 ans).

Dans ce contexte international positif, se sont développées des relations spécifiques plus fortes entre les deux Luxembourg⁽²⁾ grâce à la reconversion spectaculaire du Grand-Duché après les fermetures sidérurgiques (dont celle d'Athus) de 1978 et à la hausse continue du nombre de frontaliers⁽³⁾.

En 1978, à l'initiative du Premier ministre sortant du Grand-Duché, Pierre Werner, et du président de la Chambre belge, Charles-Ferdinand Nothomb, s'est développé le Cercle européen perspectives et réalités frontalières – devenu depuis 2002 le Cercle européen Pierre Werner (CEPW) – pour réfléchir à d'autres sujets de coopération pour les deux Luxembourg tels que la gestion de l'environnement, l'enseignement, la coopération policière et judiciaire, les soins de santé, les sujets d'intérêt commun de 70 communes, la mobilité, le tourisme et le culturel.

En 2022, ces thèmes sont toujours d'actualité, et l'impact économique des frontaliers sur la province de Luxembourg et l'Ostbelgien en province de Liège (deux régions qui rassemblent 92 % des 50 000 frontaliers belges vers le

L'impact de la croissance du nombre de frontaliers (qui devrait atteindre le chiffre de 270 000 en 2030) a des répercussions sur de nombreuses réalités territoriales voisines du Grand-Duché.

Luxembourg) ne cesse de croître, tout comme celui des frontaliers allemands (zones Trèves-Bitburg) et français (Lorraine du nord), mais avec des problématiques différentes. Ces zones géographiques constituent aujourd'hui, selon le Cercle, le “Grand Luxembourg”. Un point commun: le plurilinguisme.

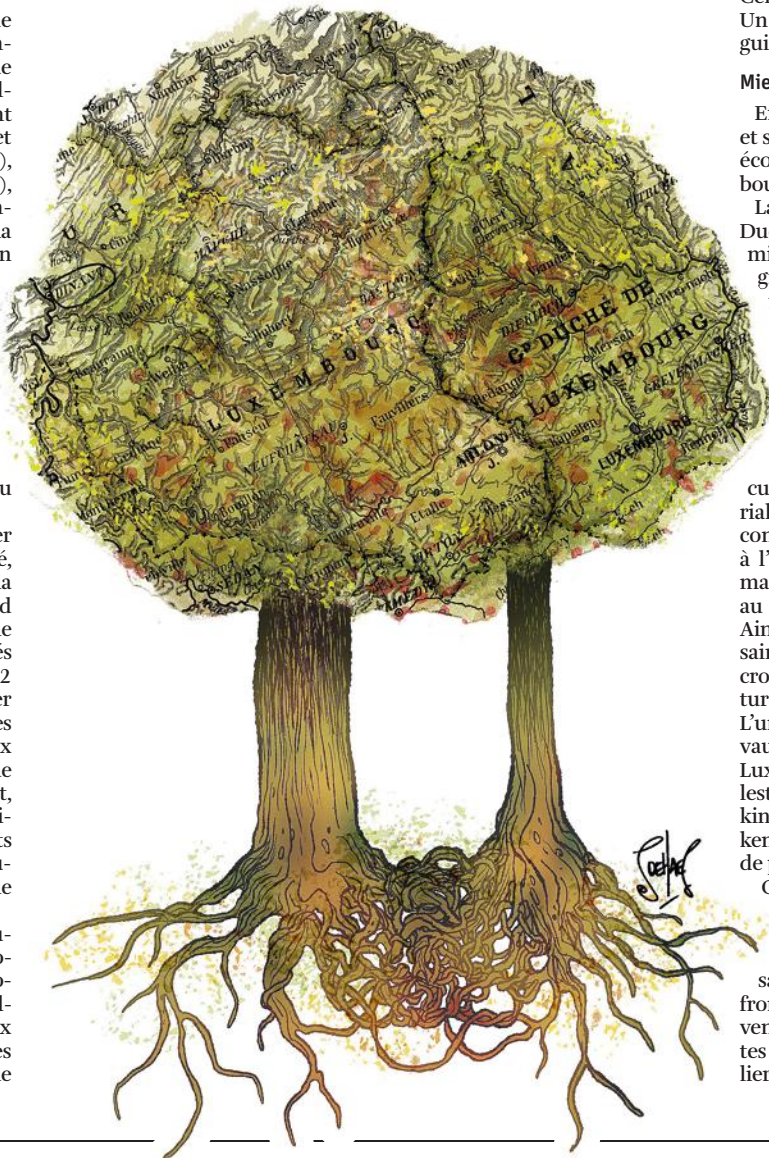
Mieux accompagner l'évolution

En 40 ans, la réalité économique et sociale ainsi que les perspectives économiques des deux Luxembourg ont vite et fortement évolué.

La coopération entre le Grand-Duché, la Belgique et les zones limitrophes de France et d'Allemagne doit donc suivre ce mouvement.

Au-delà des questions de statut social et fiscal des travailleurs frontaliers⁽⁴⁾, l'impact de la croissance du nombre de frontaliers (qui devrait atteindre le chiffre de 270 000 en 2030) a des répercussions sur des réalités territoriales voisines du Grand-Duché, comme les services publics liés à l'urbanisme, la mobilité, la formation, l'enseignement, la santé et au développement en général. Ainsi pour la mobilité, la nécessaire adéquation entre le volume croissant du trafic et les infrastructures (routières et ferroviaires). L'urgence à terminer enfin les travaux de la ligne 162 (Bruxelles – Luxembourg), les parkings de délestage (comme le projet du parking de 1 700 places à Arlon-Stocquem) et les bandes de covoiturage de part et d'autre de la frontière.

C'est donc le moment de poursuivre ensemble des réflexions sur ce qu'il faudrait prévoir pour garantir la croissance harmonieuse des régions frontalières dans le cadre des conventions internationales existantes et au-delà du statut des frontalières.





Daniel Hussin

Président du Cercle européen
Pierre Werner

■ En 40 ans, la réalité économique et sociale ainsi que les perspectives économiques du Grand-Duché et de la Province du Luxembourg ont fortement évolués. La coopération entre le Grand-Duché, la Belgique et les zones limitrophes de France et d'Allemagne doit donc suivre ce mouvement. Voici comment.

Le besoin de collaborations bilatérales

C'est pourquoi nous proposons de créer un laboratoire de réflexions communes – non lié directement aux administrations nationales, capable de donner avis, conseils ou adhésion aux projets qui seraient formulés et participer à leur mise en œuvre – pour anticiper les problèmes et conseiller les décisions.

Nous proposons aussi de susciter des collaborations bilatérales⁽⁵⁾ et de les décentraliser vers les communes.

Ces collaborations devraient d'abord se tisser entre la Belgique et le Grand-Duché par la création d'une structure juridique qui réunirait dans un premier temps les 24 communes frontalières belges et luxembourgeoises.⁽⁶⁾ Pourquoi? Parce qu'elles constituent le réservoir territorial et démographique utile au développement du Grand-Duché et nécessaire pour les perspectives d'emploi des frontaliers.

Comment? Par la création d'un GBCT (Groupement Benelux de Coopération Territoriale) entre les communes. En cours de développement.

Nous souhaitons ensuite intéresser les deux autres zones du "Grand Luxembourg" et les inviter sur les sujets d'intérêt commun sans qu'aucune partie ne soit mise en minorité.

La place du secteur privé

Nous souhaitons enfin promouvoir les initiatives du secteur privé afin de dégager de nouvelles collaborations.

Son approche est en effet plus pragmatique, lui qui bénéficie d'une connaissance directe de l'économie réelle et de ses perspectives tout en bénéficiant de relations libres et organisées avec les gouvernements, et disposant d'instruments de concertation.

Toutes ces réflexions sont certes bien loin des revendications unilatérales des autorités régionales d'autres pays ou des appels à référendum sur la réunification des deux Luxembourg qui ne sont partagées ni par le Cercle ni par les autorités provinciales et communales belges. Elles nous paraissent néanmoins indispensables pour renforcer les liens entre la partie belge et le Grand-Duché, et favoriser une coopération économique et culturelle qui bénéficiera à l'ensemble des deux pays, voire à toutes les zones du "Grand Luxembourg".

→ (1) *Grand-Duché, Lorraine, Rhénanie-Palatinat, Sarre et Wallonie (11,6 millions d'habitants)*

→ (2) *Une histoire commune du XII^e au XIX^e siècle.*

→ (3) *Total des frontaliers (allemands, belges et français): de 11 600 en 1978 à 210 000 en 2021 (ou 45 % de la population active du Grand-Duché, situation unique en Europe).*

→ (4) *20 000 Belges résident aussi au Grand-Duché.*

→ (5) *En ce sens le Cercle a déjà créé fin 2021 deux comités à côté de son CA: l'un politique avec des représentants des partis politiques belges et luxembourgeois; l'autre scientifique avec des professeurs d'université de Belgique, de France et du Luxembourg.*

→ (6) *Il s'agit d'une zone d'une superficie de 1 500 km² qui compte 167 000 habitants. La densité de population est la plus importante dans le sud des deux Luxembourg.*

→ Plus d'infos sur le Cercle, consulter le site internet: ou <http://www.cercle-werner.aubange.be/> ou <http://www.cepwerner.eu/>

2022



C'est l'année du 35^{ème} anniversaire du Cercle (1987-2022).

En janvier, le journal La Libre Belgique a souhaité un article sur l'idée du « Grand Luxembourg » développée depuis 2019 par le Cercle.

Le 21 mai 2022, l'assemblée générale statutaire annuelle se tient au Milleschéier à Beckerich où Thierry Lagoda, Bourgmestre de Beckerich, accueille les membres du Cercle dans ses locaux.

Le comité politique comprend désormais 8 parlementaires belges et luxembourgeois et un conseiller communal, tandis que le comité scientifique compte 10 membres provenant d'universités belges, luxembourgeoises et françaises. L'objectif du président du Cercle de l'ouvrir à d'autres idéologies est donc atteint. Ces comités auront pour but d'échanger sur les défis futurs et de conseiller le conseil d'administration sur de nouvelles coopérations entre la Belgique et le Luxembourg.

L'idée de faire participer la Belgique (en totalité ou en partie) à l'Institut culturel Pierre Werner (IPW) – dont le siège social est à l'abbaye de Neumünster à Luxembourg – est en cours de développement. Le Cercle est ainsi à l'initiative du renouveau d'un centre culturel – dont le siège est à Habay – et qui se dénomme aujourd'hui « Centre de Rencontres Belgo-Luxembourgeois » (CRBL). Actuellement l'IPW compte 3 pays dont : L'Allemagne, la France et le Luxembourg. La Belgique sera ainsi le dernier pays frontalier du Luxembourg à rejoindre l'IPW.

Après l'assemblée générale, Madame Hennicot-Schoepges, ancienne Ministre de la culture et ancienne Présidente de la Chambre, a donné une conférence sur le développement culturel à Luxembourg à partir de Colpach et de la famille Mayrisch au début du 20^{ème} siècle, pour arriver à la création en 2002 de l'Institut Pierre Werner (IPW), dont Henri Grethen en est le président du conseil d'administration et Olivier Frank le directeur.



Erna Hennicot-Schoepges,
ancienne Présidente de la
Chambre

70 ANS DE PAIX ET MAINTENANT ?



Jacques Santer
Ancien Premier Ministre,
Ancien Président de la
Commission européenne



Jean-Claude Juncker
Ancien Premier Ministre,
Ancien Président de la
Commission européenne

17 juin
2022 

 18h30

 Cercle Municipal
Ville de Luxembourg

Rencontre exceptionnelle

Le Cercle européen Pierre Werner, qui fête en 2022 son 35^{ème} anniversaire, et la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg ont le grand plaisir de vous inviter à une rencontre exceptionnelle avec M. Jacques Santer, Ancien Premier Ministre et Ancien Président de la Commission européenne, membre fondateur du Cercle Pierre Werner et M. Jean-Claude Juncker, Ancien Premier Ministre et Ancien Président de la Commission européenne.

Au-delà de leur notoriété et de leur expérience, ces deux fervents défenseurs du projet européen ne manqueront pas de retracer les signes à travers lesquels l'Histoire s'adresse à nous. Oui, l'avenir de l'Europe est en jeu. Oui, la montée des nationalismes, des populismes, la propagation de la désinformation menacent nos valeurs européennes, notre démocratie et la paix construite ensemble depuis près de 70 ans. Rejoignez-nous pour cette conférence débat qui sera certainement remarquable à plus d'un titre.

La langue véhiculaire sera le français.

L'événement sera modéré par Mme Caroline Mart.

Le verre de l'amitié sera offert après l'événement.

Les places étant limitées, merci de vous inscrire d'ici le 13 juin 2022 à 18h00 sous
<https://www.cepwerner.eu>

Cordialement,

Daniel Hussin
Président du
Cercle européen Pierre Werner



Anne Calteux
Représentante de la
Commission européenne au Luxembourg



Informez-vous régulièrement sur
le Cercle Européen Pierre Werner en consultant son site internet :
www.cepwerner.eu ou www.cercle-werner.aubange.be



Nos soutiens et partenaires en 2022



Comment devenir membre du Cercle Européen Pierre Werner ?

Personnes physiques :

Vous avez le choix entre deux possibilités : devenir membre effectif ou membre sympathisant

Membre effectif

- Un *membre effectif* s'engage dans les actions du Cercle et dispose d'un droit de vote à l'assemblée générale
- La cotisation du membre effectif est de EUR 12 minimum
- Communication à indiquer sur l'ordre de virement : ME 2022

Membre sympathisant

- Un *membre sympathisant* s'intéresse aux activités du Cercle par sympathie, mais ne dispose pas de droit de vote à l'assemblée générale
- La cotisation du membre sympathisant est de EUR 10 € minimum
- Communication à indiquer sur l'ordre de virement : MS 2022

Nous vous recommandons de vous rendre sur notre site internet <https://www.cepwerner.eu> ou <https://www.cercle-werner.aubange.be> et de remplir en ligne le **bulletin d'adhésion** pour personnes physiques. C'est très simple mais cela nous permet d'avoir surtout vos coordonnées.

Personnes morales (institutions et sociétés) :

- Vous rendre aussi sur notre site internet et remplir le **bulletin d'adhésion** pour personnes morales. Nous disposerons ainsi de vos coordonnées précises.
- Virer un montant de EUR 100 minimum sur l'un des comptes bancaires ci-dessous
- Communication à indiquer sur l'ordre de virement : MM 2022

Comment devenir partenaire du Cercle Européen Pierre Werner ?

Votre logo sera apposé sur le site internet du Cercle et le tarif sera fonction de la durée de votre abonnement : 3, 6 ou 12 mois. Pour plus de renseignements, merci de consulter notre site et de prendre contact par mail avec le Cercle.

Comptes bancaires

En Belgique:	BE57 7326 1208 7835	CREGBEBB
Au Grand-Duché de Luxembourg:	LU40 1111 0893 5417 0000	CCPLLULL



Cercle Européen Pierre Werner
3, Montée de Clausen L-1343 Luxembourg
cerclepierrewerner@gmail.com – RC : F4650
www.cepwerner.eu – www.cercle-werner.aubange.be
